Dans la Capitale

Notes religieuses

Dimanche prochain, fête de la Purification de la Très Sainte Vierge aura lieu la bénédiction solennelle des cierges; à cette occasion, la messe commencera à 9.30 hrs.

Vendredi prochain sera célébrée la fête de St François de Salles. Le Très-Saint Sacrement restera exposé à la vénération des fidèles durant toute la journée et le soir à sept heures il y aura salut solennel avec sermon.

Le Rév. Grand Vicaire Routhier a donné le sermon, hier, à la Basilique sur l'Evangile du jour ; le savant prédicateur s'est fortement élevé contre le personnes qui ne pensent qu'aux plaisirs et aux amusements du siècle et qui négligent de travailler pour leur salut.

Les solennels exercices des Quarante-Heures sont commencés, samedi à l'Eglise de la Pointe à Gatineau.

Chapelle de la rue Murray

Hier soir, à l'issue de la prière à la Congrégation de la rue Murray, il y eut assemblée des congréganistes ou plusieurs questions importantes furent discutées principalement celle de faire subir les réparations les plus urgentes à la chapelle. Le coût total des améliorations requises étant d'à peu près $1,000, il fut décidé, hier soir, que pour commencer l'on ne ferait qu'un nouveau solage dont le coût serait d'environ $250 et que la pierre à cet effet serait achetée immédiatement. L'idee d'abandonner complètement l'église actuelle des congréganistes et continuer les exercices à l'avenir dans le soubassement de la Basilique, ayant été emise, nous sommes heureux de voir qu'elle n'a pas été adoptée, car il serait regrettable à plusieurs points de vue surtout pour les résidents de la localité où la chapelle est située, qu'elle fut fermée au culte. Chaque dimanche aux offices du matin et du soir, la chapelle est encombrée et les collectes sont conséquemment de plus en plus abondantes. La décision prise hier soir, à l'assemblée des congréganistes sera donc accueillie favorablement par le plus grand nombre de ceux qui s'intéressent au progrès de cette congrégation.

Cercle des Familles

La première séance de ce cercle a eu lieu hier soir, à l'Orphelinat St Joseph. La salle était bien remplie pour l'occasion et les recettes qui sont divisées en parts égales entre l'Institut Canadien et l'Orphelinat ont dû être assez abondantes.

On remarquait la présence, hier soir, dans la salle de l'Orphelinat, du Rév Supérieur du Collège d'Ottawa et de plusieurs prêtres du Collège, le Rev. M. Plantin, deux Frères des Ecoles Chrétiennes et une foule d'autres.

Après un duo exécuté sur piano par madame Lahaise et M. Mathé et une délicieuse romance chantée par M. Richard, le président fit une brève revue des travaux littéraires de l'Institut et dit aussi quelques mots des malheurs qui ont fondu sur cette institution tout en faisant un appel chaleureux aux dames et aux messieurs afin d'obtenir leur concours bienveillant pour les séances qui seront données tous les dimanches d'ici à Pâques.

A la fin de son discours le Président présenta à l'auditoire le conférencier de la soirée, le R. P. Filiâtre qui traça dans un langage de feu les devoirs que nous devons à la Patrie et ce qu'est le véritable patriotisme. Le savant conférencier fut vivement applaudi à diverses reprises durant sa conférence.

Mlle Richard chanta ensuite une nouvelle romance qui lui valut des rappels prolongés.

M. A. Gaudet, député de Nicolet, adressa la parole à l'auditoire, avec habileté et félicita chaleureusement le conférencier sur le magnifique travail avec lequel il venait de faire passer de si agréables moments aux personnes présentes.

Durant un intermède, M. Lahaise chanta une chanson comique et M. Arthur Roy, le directeur de la partie musicale de la soirée, chanta avec beaucoup d'âme une brillante romance qui lui mérita des applaudissements répétés.

Il était près de 10 heures lorsque tous se séparèrent enchantés du succès de la première conférence et se promettant bien de ne pas manquer celles qui suivraient.

Une adresse

Les hommes de la brigade du feu voulant témoigner de leur reconnaissance à l'ex-échevin O'Keefe pour les services qu'il a rendus à ce département durant les trois ans qu'il a été président du comité du feu, lui ont présenté, samedi après-midi, à la station centrale, une superbe adresse avec un loquet en or. M. O'Keefe, lorsqu'il s'avança pour recevoir le cadeau, fut acclamé bruyamment. Il répondit en termes flatteurs à cette marque d'estime et complimenta le chef et les hommes de la brigade sur leur zèle en toutes occasions et les assura qu'il ne les oublirait jamais.

Mort subite

Une dame Jos. Laroche, demeurant sur la rue Botelier, s'étant trouvée indisposée samedi dernier, en revenant de faire des achats à la haute-ville, s'est assise dans un fauteuil pour se reposer ; se sentant plus mal, elle fit mander en toute hâte le P. McGovern, de l'évêché, qui arriva juste à temps pour administrer la malade qui expira dans le court espace de dix minutes de maladie. La défunte était une femme d'une quarantaine d'années environ.

Cette éclipse

L'éclipse de la lune annoncée dans tous les almanachs pour le 28 a eu lieu samedi et a pu être observée pour tous ceux qui l'ont voulu. Elle a commencé à 4.31 hrs. de l'après-midi et ne s'est terminée qu'à 8.10 hrs. Vers les 6.20 hrs., alors que l'éclipse était à son milieu, le spectacle de la lune était des plus beaux à voir ; l'éclipse à été d'autant mieux admirée que la compagnie de lumière électrique n'avait pas fait allumer les lampes ce soir-là comme il arrive toujours, d'ailleurs, les soirs où la lune paraît.

Obituaire

Nous avons à annoncer à nos lecteurs la mort d'un ancien citoyen d'Ottawa, M. Ephrem Chevrier, arrivée à Montréal. Le défunt était le fils de M. Alex. Chevrier, actuellement de Hull, et il a autrefois tenu un magasin de modes sur la rue Rideau. Il est décédé à l'âge de 37 ans à la suite d'une maladie dont il souffrait depuis six ans.

La dépouille mortelle arrivera ce soir à 9.30 hrs. par le chemin de fer Pacifique Canadien et les funérailles auront lieu demain.

La famille voudra bien accepter nos sincères condoléances

A travers la ville

Les chef de la brigade du feu a demandé au comité, d'augmenter le nombre de boîtes d'alarme dans la basse-ville. Le comité aura à considérer cette question à sa prochaine réunion.

Il était rumeur sur la rue ce matin que l'épouse de Finessey, qui a subi son procès ce matin, était morte à sa résidence des suites de mauvais traitements reçus.

Il n'y avait aucun prisonnier à la station de police durant la journée d'hier.

Le froid était assez vif hier encore ; aujourd'hui la température est ravissante.

La prochaine conférence du Cercle des Familles sera donnée à l'orphelinat dimanche ; le conférencier sera M. L. H. Taché.

Réunion régulière de l'Union St Thomas, ce soir.

Le nombre des typographes qui seront employés au nouvel atelier du gouvernement, rue St Patrice, qui s'ouvrira prochainement, sera d'une quarantaine ; le travail de la préparation des listes électorales pour la province durera onze mois et entraînera une dépense de $90,000 ; par le passé, ce travail coûtait $180,000.

Le capitaine Stratfield, secrétaire militaire de Son Excellence le Gouverneur Général est allé à Kingston en promenade.

Les fêtes d'hiver à Rideau Hall sont en pleine vigueur et chaque samedi surtout les hôtes de Son Excellence sont nombreux.

Le Dr Sweetland a été retardé dans son voyage pour aller assermenter les officiers rapporteurs du comté de Carleton, par la neige dont l'abondance a dû empêcher le train d'aller plus loin que Hazledean.

Les affaires ont semblé reprendre quelque vigueur depuis la semaine dernière.

Deux chiens vicieux appartenant à un résidant de la rue Rideau ont sauté sur une petite fille samedi soir et l'enfant a été tellement effrayée qu'on a dû la transporter à la residence de ses parents.

Un sauvage de Lorette du nom de Peter Snake a vendu en quelques heures samedi, cinq douzaines de paires de raquettes à diverses personnes de la ville.

Le maire Stewart se propose de faire opérer de grandes réformes durant cette année. On nous assure que le projet de faire changer le site de la station de police fait partie de son programme. C'est à désirer.

Il y a une grande quantité de pierres qui sera employée au macadamisage des rues, sur la rue Ottawa entre les rues Lloyd et Lett.

MM. McIntyre, Lewis & Code, avocats, ont produit un appel à la cour Supérieure dans l'affaire de Donald Downie, avocat de Montréal, trouvé coupable de parjure.

COURRIER DE HULL

Réunion des membres de l'union St Joseph ce soir.

L'omnibus qui tient la ligne entre Hull et Buckingham est arrêté depuis quelques jours, par suite des mauvais état des chemins

Le fameux étalon trotteur, "Money Maker," est mort subitement, samedi, en trottant.

Il s'est plaidé trois causes samedi à la cour de circuit de Hull.

Bellehumeur vs Stafford. M. Major pour le demandeur et Rochon et Champagne pour le défendeur.

Jugement accordé au demandeur pour le montant des frais.

Mireau vs Stafford. Rochon et Champagne pour le défendeur. Jugement accordé pour le montant des frais.

Lane vs Bourassa M. Beauset pour le demandeur, David Major pour le défendeur. Jugement pour le demandeur pour la dette, mais sans frais.

CORRESPONDANCE

M le directeur,

Lors du procès de la contestation de l'élection de M. Edwards, M. Joseph Rocque a juré avoir payé dix piastres ($10.00) pour l'usage de la maison d'école du village de St Joseph, pour deux assemblées tenues en faveur de M. Edwards.

Pour la satisfaction de mes amis et pour l'information du public, je dois déclarer que je n'ai jamais reçu cette somme et c'est pour cette raison que ce montant ne figurait pas dans mes comptes lors de l'assemblée annuelle de la section scolaire, le 28 décembre dernier. M. Rocque qui était commissaire d'école l'année dernière a depuis, payé un compte que nous avions pour livres de prix chez Cadieux et Dérome, de Montréal. Ce compte était un peu moins élevé que la somme en question. M. Rocque m'a remis la balance le 16 janvier dernier.

JOSEPH MAJOR,
Sec.-Trésorier.

St Joseph d'Orléans, 30 janvier, 1888.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Lundi, 30 janvier.—La cause de John Finessey, remise à ce matin, avait attirée une affluence considérable de curieux dans l'enceinte judiciaire, ce matin.

On procède d'abord aux causes de peu d'importance comme celle de Evariste Labelle, qui comparait pour avoir refusé de payer un cocher et qui est acquitté.

Webster Atkinson, accusé d'avoir troublé les séances de l'Armée du Salut est ensuite interpellé, et sur preuve palpable de culpabilité Son Honneur le condamne pour cette offense à $5 d'amende et les frais.

John McDowell, qui a payé une amende de $2 et les frais samedi, pour ivresse est de nouveau amené ce matin, pour même offense et renvoyé pour cause de.....trentième offense du même genre. John promet de ne faire usage que de cigares à l'avenir. Puisse-t-il tenir parole !

La cause de vente de boisson sans licence de J. B. Clemow, de la rue Murray est ensuite instruite, et après audition des témoins, Son Honneur le magistrat renvoie la cause.

Dominique Boisseau, même offense ; même résultat.

John Finessey est ensuite appelé et ce nom seul, qui commence à être bien connu dans les cercles judiciaires, semble éveiller l'attention de tous ceux présents. Le premier témoin dans la boîte est John Kennedy, le beau-frère du prisonnier qui, parsuite des nombreuses blessures qu'il a à la tête, demande à Son Honneur la permission de garder son casque, chose qui est accordée. Kennedy explique comment l'affaire est arrivée lorsqu'il est allé voir sa sœur malade au lit, à la résidence de Finessey, son mari à la suite de coups reçus par ce dernier. Au cours de son témoignage Kennedy exhibe un revolver à six coups encore chargés que son beau-frère avait été cherché dans un tiroir pour faire feu sur lui, et qu'il a réussi à lui arracher des mains au risque de sa vie.

Son Honneur ayant demandé au prisonnier s'il avait quelques questions à poser au témoin celui-ci répond que oui et il s'engage entre les deux hommes une vive altercation qui se termine par un déluge de larmes versées par Finessey que le constable est obligé de faire asseoir.

Le Dr Anderson qui a soigné le blessé Kennedy est ensuite interrogé, le prisonnier ne lui pose aucune question; puis vient la fille du prisonnier qui dépose contre son père et qui lui répond à lui même, sur ses transquestions, qu'il a fait subir de mauvais traitements à sa mère à diverses reprises et ce à sa connaissance personnelle. Le prisonnier, en s'entendant condamner par son enfant éclate de nouveau en sanglots et se laisse tomber sur le banc la tête dans les mains. Son Honneur, que ces larmes de crocodiles ne semblent pas toucher profondément, dit à Finessey que les pleurs sont inutiles pour le moment et qu'il aura à subir son procès devant les prochaines Assises Criminelles où d'ici là, devant les juges de la cour de comté s'ils leur semble à propos.

Et la cour s'ajourne.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se preparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H NOREZ,
No. 30, rue Rideau

A NOS DEBITEURS

La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ qui publiait le *Canada* ayant résolu de se dissoudre, tous ceux qui lui sont en dettés sont requis de payer immédiatement.

Des comptes vont être expédiés à tous les débiteurs, et, à défaut de paiement sous court délai, ils seront mis entre les mains d'un avocat.

Prière d'éviter des frais et d'adresser toute remise d'argent au soussigné.

Par ordre,
ED. CHATEAUVERT,
secrétaire-trésorier.
414 rue Sussex.

Ottawa, 25 novembre 1887.

DECES.

En cette ville, samedi le 28 Janvier, à l'âge de 49 ans et 7 mois, Fulgence Lalonde épicier.

Ses funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence du défunt No 588, rue St Patrice à 8 heures pour se rendre à l'église Sainte Anne où son service aura lieu.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Montréal, le 29 courant, est décédé Ephrem Chevrier, à l'âge de 37 ans. Le défunt était un ancien citoyen d'Ottawa et généralement connu ici.

Les funérailles auront lieu demain. Le convoi funèbre partira du No. 196, rue Besserer.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERDU

Samedi soir, une robe en Musk Ox, sur le parcours de la rue Principale, Hull et sur la rue Bridge. Celui qui l'a trouvée voudra bien la rapporter à M. W. T. Bunnell, No. 68 rue Rideau, Ottawa. 30 1 88 3i.

AVIS

Les membres de la Société Saint-Pierre sont priés de se réunir à leur salle demain matin, mardi, à 7 heures et 15 minutes pour assister aux funérailles de leur regretté confrère, Fulgence Lalonde, décédé samedi, le 28 janvier.

Par ordre,
CHARLES BETTEZ,
Sec.-Archiviste.

N.B.—La contribution à payer pour ce décès est maintenant due à la société et sera exigible le 14 mars prochain. C. B.

L'ELECTION DE CARLETON.

Les amis et partisans, de la ville et des environs, de

M. W. T. POWELL

sont priés de se reunir lundi, le 30 courant, a 7 hrs., p. m a l'hotel "Bishop," sur la rue Wellington, haute ville, et a l'hotel "Kerr," sur la rue Besserer, basse ville. Ces assemblees sont convoquees dans le but de voir a l'organisation pour le jour de la votation.

Ecurie de louage d'Ottawa.

G. GRATTON, - - Proprietaire

68, Rue Queen, Ottaw .

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES
—DU—
"CANADA"
JOURNAL QUOTIDIEN
ET
HEBDOMADAIRE
BUREAUX
414, 416 RUE SUSSEX,
ATELIERS
116, RUE ST PATRICE
OTTAWA

On exécute à ce bureau
TOUTES SORTES
D'IMPRESSIONS
TELLES QUE :

Livres,
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Chèques,
Billets,
Traites,
Enveloppes

Catalogues,
Listes de prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires
Etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES

Contrats de vente,
Contrats de mariage,
Blancs de billet,
Procurations
Quittances,
Transports,
Protêts,
Obligations, etc!

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte,
Déclarations sur billet,
Demandes de plaidoyer,
Comparutions,
Subpœnas,
Affidavits,
Obpositions
Fiat,
Inscriptions
Etc., etc., etc

LE TOUT
SUR BON PAPIER
ET A DES
PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE

Un an pour la ville.....$4 00.
" " En dehors de la ville.....$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00.
Invariablement payable d'avance.

STATUTS DU CANADA
ET
PUBLICATIONS OFFICIELLES

—:o:—

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisées, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B. CHAMBERLIN.
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie.
Ottawa, Mars 1887. 13ins.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personne qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL
Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

Vente de propriétés de valeur

Les soussignés ont reçu instruction d'offrir en vente les propriétés suivantes, viz :

PARTIE No. 1—Lot No. 11, dans le bloc B, du côté est de la rue Duke, dans la cité d'Ottawa, sur lequel est érigé une construction en bois à deux étages, connue sous le nom de "Victoria Hotel," et toutes les dépendances nécessaires de même que deux entrepôts, façade en briques avec logements au-dessus des magasins.

PARTIE No. 2—Lot No. 20, dans le bloc F, au coin des rues Orégon et Broad, sur lequel est érigé une spacieuse maison en bois à deux étages, ayant front sur la rue Orégon et trois maison à une et une étage et demie, ayant front sur la rue Broad.

PARTIE No. 3—Lot No. 21 dans le bloc F, du côté sud de la rue Orégon, sur lequel sont érigées quatre maisons en bois à deux étages.

PARTIE No. 4—Lot No. 10, sur le côté est de l'Avenue Victoria, (Côte Primeau.)

Pour conditions et détails,
S'adresser à
PERKINS & FRASER,
Avocats, 86 rue Sparks,
Ottawa.

AQUEDUC D'OTTAWA.

CONTRAT ANNUEL

POUR LA FOURNITURE DES FERRONNERIES, TUYAUX EN PLOMB, MATÉRIAUX EN CUIVRE, HYDRANTS, OUVRAGES EN FONTE, ETC.

Des soumissions cachetées adressées à JOHN C. ROGER, Ecuier, président du Comité de l'Aqueduc, seront reçues par lettres enrégistrées, seulement jusqu'à midi, le JEUDI, 2 FEVRIER, 1888, pour la fourniture de Ferronneries, Tuyaux en Plomb, Matériaux en Cuivre, Hydrants, Ouvrages en Fonte, Etc. requises par le Département de l'aqueduc pour l'année courante. Les conditions à cet effet peuvent être connues en s'adressant au bureau de l'ingénieur de l'aqueduc, à l'hôtel-de-ville.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, égal à cinq pour cent de la valeur de la soumission, lequel montant sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accomplir son contrat lorsqu'il en aura été requis. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Toutes les soumissions devront être faites sur des formules imprimées, fournies, avec les prix des articles pour lesquels la soumission est faite, remplies avec soin et accompagnées du chèque requis où sinon elles seront mises de côté comme non régulières.

Par ordre,
ROBERT SURTEES,
Ingénieur de l'Aqueduc.

Bureau de l'Aqueduc,
Hôtel-de-Ville.
Ottawa, 26 janvier, 1888.

ADMINISTRATOR'S NOTICE TO CREDITORS.

The creditors of Joseph David Elzear Pilon, late of the City of Ottawa, in the county of Carleton. civil service clerk, deceased, and all others having claims against his estate are hereby notified to send by post prepaid or otherwise deliver to L. A. Olivier, the solicitor undersigned at No. 569, Sussex street, Ottawa, on or before Thursday, the 2nd day of February next, their christian names and surnames, address and description, the full particulars of their claims, a statement of their accounts and the nature of securities (if any) held by them ; and in default whereof and immediately after the 2nd day of February, the assets of the said deceased will be distributed amongst the parties entitled thereto having regard only to claims of which notice shall have been given as above required. And this notice being given under the provisions of the statutes of Ontario 46 Vic. cap. 9, the administrators will not be liable for the said assets or any part thereof to any person of whose claim notice shall not have been received by said solicitor at the time of such distribution.

MARIE OLYMPE PILON,
Administrator

L. A. OLIVIER
569, Sussex Street, Ottawa.
Solicitor for administrators.
Dated at Ottawa the 10th day of January, 1888.

EXECUTORS NOTICE TO CREDITORS

The creditors of Adèle Loyer, late of the City of Ottawa, in the County of Carleton, widow, deceased, and all others having claims against her estate are hereby notified to send by post prepaid or otherwise deliver to L. A. Olivier, the solicitor undersigned at No. 569, Sussex street, Ottawa, on or before Saturday, the 4th day of February, next their christian names and surnames, addresses and description, the full particulars of their claims, a statement of their accounts and the nature of securities (if any) held by them, and in default whereof, and immediately after the said 4th day of February, the assets of the said deceased will be distributed amongst the parties entitled thereto having regard only to claims of which notice shall have been given as above required. And this notice being given under the provisions of the statutes of Ontario, 46 Vic. cap. 9, the executor will not be liable for the said assets or any part thereof to any person of whose claim notice shall not have been received by said solicitor at the time of such distribution.

ADOLPHE DUPUIS,
Executor.

L. A. OLIVIER.
569, Sussex Street, Ottawa.
Solicitor for the executor.
Dated at Ottawa, the 10th day of January, 1888.

Demandé

10 ou 15 femmes pour travailler à la pièce ; bons gages et travail constant durant l'année.

S'adresser au No. 257, rue Cumberland.

FEUILLETON DU "CANADA."

No. 53

LE MARI DE MARGUERITE

XVIII

TROIS ANNEES PLUS TARD.

Suite.

—Oh ! mon Dieu ! disait-elle en soupirant profondément, je n'ai plus personne pour qui vivre, maintenant. Tout est désolation pour moi en ce monde. Tant d'autres sont heureux et meurent.....moi je souffre !...je voudrais mourir...et je vis !

Hélas ! ce cri d'une âme souffrante était, il faut bien l'avouer, une rébellion contre Dieu, mais nous savons tous qu'il est des moments dans la vie, où, écrasé par le désespoir, le cœur tout entier se soulève et appelle la mort qui ne veut pas venir.

XIX

COMBAT DE LA VIE

Le dernier soleil de janvier allait se coucher et ses derniers rayons se jouaient sur la chevelure de Marguerite assise en ce moment sur une chaise basse, dans sa chambre. Elle est toujours à Boston, toujours chez madame Welwyn Elle paraît pensive et anxieuse et les larges cercles bleus qui entourent ses yeux nous disent que souvent dans la solitude de sa chambre et de ses nuits, elle verse des larmes de regrets, des larmes de désespoir.

Au moment où l'obscurité devenait plus profonde, on entendit quelqu'un monter rapidement l'escalier, puis, un bruissement de soie se fit entendre, une douce odeur de verveine se répandit dans l'appartement, et madame Welwyn, hors d'haleine, entra dans la chambre.

—Marguerite, dit-elle, je suis montée tout d'un trait pour vous dire...

Elle s'arrêta pour respirer.

—Je sais, continua-t-elle, je sais combien vous êtes impatiente de savoir, et voilà pourquoi j'accours vous dire que vous avez la situation,

Le visage de Marguerite se colora d'une vive rougeur et redevint tout aussitôt aussi pâle que la mort Puis prenant sur elle même :

—Je vous remercie, chère madame Welwyn, dit-elle ; je suis bien contente.

—Oh ! oui, bien certainement vous l'êtes, s'écria madame Welwyn avec impatience, toujours contente quand vous avez réussi à faire à votre tête. Quant à moi, je ne vois aucun bon sens à cette nouvelle escapade...Devenir une humble gouvernante quand il n'y a à cela aucune nécessité.

—Ma chère madame Welwyn, vous oubliez donc...essaya de dire Marguerite.

—Non, je n'oublie rien, répondit l'ancienne gouvernante, je sais que cette horrible guerre a englouti votre fortune, que les fédéraux ont brûlé McVane Hall, que vos esclaves se sont dispersés, que vos terres sont confisquées et sont probablement vendues en ce moment, je sais tout cela et cependant...Marguerite, je ne vois aucune nécessité à ce que vous voulez faire.

—Oh ! madame ! dit tristement notre petite veuve, voudriez-vous me voir triste toute la journée à ne rien faire et vivant des charités de mes amis.

—Non, mon enfant, répondit madame Welwyn, je vous aime trop pour vous donner un semblable conseil, mais il y a autre chose.

—Quoi donc ?

Madame Welwyn prit entre ses mains la main de son ancienne élève et attachant sur elle un long regard rempli de tendresse et de la plus vive sympathie :

—Epousez Horace, dit-elle. Jamais vous ne pourrez trouver un meilleur mari, Marguerite.

Un nuage passa sur le front de la jeune femme et elle se pencha sur la main de madame Welwyn.

—Non, dit-elle, j'aimerais mieux encore gagner ma vie comme la dernière balayeuse des rues que d'épouser votre bean fils ; il est trop noble, trop grand, trop bon. pour que je le trompe en lui donnant ma main sans mon cœur. Non, mon amie, je ne me marierai jamais ! je veux rester fidèle à la mémoire de mon mari.

—Ta, ta, ta ! s'écria madame Welwyn avec une contrariété mal déguisée, qui peut comprendre quelque chose à de semblables notions ? allons, soyez raisonnable, Marguerite, dites-moi : quel bien cela peut-il faire aux morts de se rendre misérable pour eux ? Votre sacrifice rendra-t-il la vie à votre mari ? Allons, ma chère, mettez toutes ces chimères relatives de côté...essayez de penser à Horace d'une manière différente, et...

—Oh ! madame ! s'écria notre héroïne en croisant ses deux petites mains, cessons ce sujet de conversation, voulez-vous ? vous n'ébranlerez jamais ma détermination, et en me parlant comme vous venez de le faire, vous me brisez le cœur, voilà tout. Parlons plutôt de la situation.

—Eh bien, puisque vous le voulez absolument...madame Smith, ma marchande de mode (vous la connaissez, Marguerite) a une sœur richement mariée et qui habite New-York. Cette sœur désire une gouvernante, et, par le plus grand des hasards, je me trouvais dans le magasin, lorsque madame Smith a reçu la lettre de sa sœur ; sachant que j'avais été gouvernante moi-même, elle trouva tout naturel de me demander si je ne pourrais pas lui recommander quelqu'un, aussitôt je lui ai donné une liste de vos talents et de vos capacités, et aussitôt elle a écrit à madame Peters, c'est le nom de sa sœur, pour vous proposer. Et la sœur a répondu immédiatement de conclure le marché et de vous faire partir de suite pour New York. Elle vous fait offrir quatre cents piastres.... C'est bien peu de chose pour une personne aussi instruite que vous, mais vous n'aurez que trois élèves. Enfin, Marguerite, qu'en dites-vous ?

—Que je vous suis bien reconnaissante, madame, bien obligée à madame Smith, et que j'accepte les propositions de madame Peters. Je partirai de suite. Allons, chère madame Welwyn, ne dites rien, ne vous opposez pas davantage au plus grand de mes désirs. Si vous aimez votre petite Marguerite, laissez-là partir..... Il me tarde de pouvoir me suffire à moi-même. Le travail et l'exercice me feront du bien, vous verrez...je partirai demain.

—Oh ! non, Marguerite ! pas si tôt !

—Pourquoi pas ? ne vaut-il pas mieux commencer tout de suite puisqu'il faut que cela soit fait ? Vous venez de me le dire vous-même, madame Peters m'attend le plutôt possible, laissez-moi partir demain.

—Je sais bien, répondit madame Welwyn, que vous réussirez toujours à faire à votre tête et qu'il est inutile de chercher à vous empêcher de faire ce que vous avez résolu. Tout en cédant à votre désir de vous chercher une situation de gouvernante, j'espérais vous garder encore quelque temps mais, chère enfant, faites là-dessus ce que vous voudrez Et maintenant je suis montée pour vous dire aussi qu'il y a visite au salon. Voulez-vous descendre avec moi ?

—Non. Je vais commencer à faire mes malles. Je veux essayer de partir demain par l'express. Mais, madame, vous avez oublié de me dire quelque chose des personnes chez qui je dois aller.

A Continuer

SERVICE A DINER

—:o:—

Seulement $10 00. POUR 92 MORCEAUX comprenant 6 assiettes a soupe, 12 assiettes a dîner, 12 assiettes a dejeuner. 12 bols et sauceuses ; 1 sucrier, 1 vase a la creme, 1 grand bol, 1 assiette a beurre, 12 assiettes a fruits, 3 plats couverts, 3 plats unis, 1 saucière, 1 pot a l'eau.

Ces services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Articles pour cadeaux de Noel de toutes descriptions.